

**PROLONGATION !**



~~Du 15 octobre  
au 30 novembre 2018~~  
**Offre prolongée jusqu'au  
31 décembre 2018**

**20€**

remboursés  
pour l'achat  
d'un smartphone  
**Doro 8035\***

\* Offre limitée aux 3 000 premiers participants.

Le montant du remboursement ne pourra excéder le prix facturé du mobile.

Voir conditions au verso ou sur [www.akoba.fr/doro](http://www.akoba.fr/doro)

DAS : 0.61 W/Kg.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. L'utilisation du kit mains-libres fourni est recommandée.

**Live life.\***

\* Vivez votre vie.



DU 15 OCTOBRE ~~AU 30 NOVEMBRE 2018~~  
OFFRE PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018

**20€** remboursés  
POUR L'ACHAT D'UN SMARTPHONE DORO 8035.

**ATTENTION : OFFRE LIMITÉE AUX 3 000 PREMIERS PARTICIPANTS. UN COMPTEUR INDIQUANT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST DISPONIBLE SUR LE SITE [WWW.AKOPA.FR/DORO](http://WWW.AKOPA.FR/DORO).  
LE MONTANT DU REMBOURSEMENT NE POURRA EXCÉDER LE PRIX FACTURÉ DU MOBILE.**

#### COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

**1. ACHETEZ UN SMARTPHONE DORO 8035 ENTRE LE 15 OCTOBRE ET LE ~~30 NOVEMBRE 2018~~ INCLUS OFFRE PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018 DANS LES ENSEIGNES OU SUR LES SITES INTERNET AFFICHANT L'OPÉRATION EN FRANCE MÉTROPOLITAINE (HORS MARKET-PLACE) DANS LA LIMITE DES ENSEIGNES ET MAGASINS PARTICIPANTS ET DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.**

L'acheteur déclare avoir bien vérifié si l'offre était toujours en cours à la date de son acte d'achat, en consultant le compteur des 3 000 acheteurs accessible à l'adresse suivante : [www.akoba.fr/doro](http://www.akoba.fr/doro).

L'acheteur comprend et accepte que l'offre est assortie d'une limite et qu'il ne pourra par conséquent réclamer aucune compensation, remboursement, ni aucun avantage quelconque pour un achat effectué après que le compteur n'ait atteint le nombre de 3 000 participants.

#### 2. REMPLISSEZ VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION EN LIGNE :

- Connectez-vous sur le site [www.akoba.fr/doro](http://www.akoba.fr/doro) dans un délai de 15 jours calendaires maximum à partir de la date d'achat, muni de votre facture, du code-barres produit EAN à 13 chiffres situé sur l'étiquette de la boîte de votre produit et du code IMEI situé à l'intérieur de la boîte de votre smartphone Doro 8035.
- Sélectionnez l'offre Doro 8035.
- Créez votre compte sur Akoba.fr ou identifiez-vous.

#### 3. COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DISPONIBLE SUR LE SITE EN REMPLISSANT TOUS LES CHAMPS OBLIGATOIRES. L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.

Imprimez votre formulaire de participation contenant votre code de participation unique ou, si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre, votre nom, prénom, adresse complète et code de participation unique.

#### 4. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER AVEC LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS :

- Le formulaire de participation imprimé ou recopié sur papier libre avec votre code de participation.
- La copie de la facture d'achat de votre smartphone Doro 8035 datée entre le 15 octobre et le ~~30 novembre 2018 inclus~~ (offre prolongée jusqu'au 31 décembre 2018), en entourant la date, le prix (le montant du remboursement de 20€ ne pourra excéder le prix facturé du mobile), le magasin et la référence du produit acheté.
- L'étiquette originale contenant le code-barres produit EAN à 13 chiffres et le code IMEI (l'étiquette se trouve dans la boîte).
- Un RIB pour le remboursement, contenant l'IBAN et le BIC.

Envoyez votre dossier complété sous pli suffisamment affranchi à votre charge, dans un délai de 15 jours calendaires maximum à partir de la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous.

Si votre dossier est conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines. Le montant du remboursement ne pourra excéder le prix facturé du mobile.

Adresse de l'opération pour envoyer votre dossier :

AGENCE ATMOSPHERES – OFFRE DORO 8035  
20, rue Georges Méliès  
78390 Bois d'Arcy

\*Offre valable pour tout achat effectué entre le 15 octobre et le ~~30 novembre 2018 inclus~~ (Offre prolongée jusqu'au 31 décembre 2018) et dans la limite des 3 000 premiers participants. La demande doit être expédiée à l'adresse indiquée au plus tard 15 jours calendaires maximum à partir de la date d'achat (cachet de la poste faisant foi). Toute demande incomplète ou illisible sera rejetée.

L'offre est valable uniquement dans le cas de l'achat d'un smartphone Doro 8035 et n'est en aucun cas cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Doro et Atmosphères déclinent toute responsabilité en cas de perte ou destruction totale ou partielle des éléments envoyés imputable soit à l'acheteur, soit à un tiers tel que La Poste ou tout autre service postal ou de livraison utilisé par l'acheteur pour envoyer ces éléments, soit à un cas de force majeure (défini comme tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur à Doro et Atmosphères).

Vous recevrez votre remboursement dans un délai de 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme. Les seuls achats éligibles au remboursement sont les achats effectués avant que le compteur accessible à l'adresse [www.akoba.fr/doro](http://www.akoba.fr/doro) atteigne le nombre de 3 000 participants. Le compteur évolue en temps réel, de façon à permettre à l'acheteur de vérifier si son achat est éligible au remboursement avant d'y procéder. A la date où le compteur atteindra le nombre de 3 000 participants, les inscriptions seront fermées. L'acheteur éligible au remboursement mais qui n'aurait pas pu s'inscrire de ce fait est invité à contacter Atmosphères à l'adresse indiquée ci-dessus, en fournissant l'ensemble des éléments requis pour obtenir son remboursement.

Offre limitée aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco compris). Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC).

